



Commune d'Andeville

CROIX DE GUERRE 1939-1945

Nombre de membres
composant le Conseil municipal : **23**
Nombre de membres en exercice : **23**
Présents à la séance : **15**
Représenté(s) : **1**

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES
PAR LE DU CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE LA SÉANCE DU
MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023
20 HEURES 30

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune d'Andeville s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en mairie, salle du Conseil municipal, sur convocation en date du 13 décembre 2023 sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles MOREL, Maire.

Étaient présents : Jean-Charles MOREL, Martine CONTY, Hervé DE KONINCK, Patricia DAOUD, Didier PIERSIELA-CHAIGNEAU, Pascale AYNARD, Guy REUSSE, Patrick SCHNEIDER, Yves LEBERQUIER, Odile DUQUENNE, Nathalie MASSCHELEIN, Maud MARETTE, Karine SEYMOUR-INAMO, Sonia MOREL, Gérard MAILLE.

Était absent excusé représenté : Tom PORTIER pouvoir à Odile DUQUENNE.

NUMÉRO	OBJET	DÉCISION
2023-12-01	Budget général 2023 : décision modificative N°3 (DM3)	APPROUVÉE
2023-12-02	Budget général : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2024	APPROUVÉE
2023-12-03	Signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) 2023 - 2027 avec la CAF de l'Oise	APPROUVÉE
2023-12-04	Fourrière automobile : approbation du contrat 24CSP01 de concession de service public pour la gestion de mise en fourrière des véhicules pour la commune d'Andeville - Procédure simplifiée du service public	APPROUVÉE
2023-12-05	Décisions du Maire prises en l'application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales	APPROUVÉE

Andeville, le 21 décembre 2023

Le Maire,
Président de la séance,



Jean-Charles MOREL

Conformément à l'article L2121-25 du CGCT « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ». Publié sur le site internet <https://andeville-actes.usagers.fr/espace-demarches>, le jeudi 21 décembre 2023 conformément à la délibération du Conseil municipal du 30/06/2022 (N°2022-06-13) portant choix du mode de publicité des actes applicable dans la commune (article L2131-1 IV du CGCT).